

Objet : témoignage / opération visibilité – victimes des ondes

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'opération visibilité initiée par le Collectif des électrosensibles de France, je tiens à apporter mon témoignage.

Propriétaire d'une maison située à proximité de trois stations d'antennes relais de téléphonie mobile, dont l'une surplombe mon domicile, je suis atteinte d'électrohypersensibilité.

Je suis âgée de 46 ans, mère de deux enfants, et salariée à temps plein.

Historique de mon intolérance

En septembre 2008, j'ai développé brutalement des symptômes physiques et cérébraux qui se sont fortement accentués en l'espace d'une semaine.

J'ai rapidement pu mettre ces symptômes en relation avec mon exposition aux champs électromagnétiques, ceux-ci se manifestant sous forme de « crises » lors de l'utilisation de l'ordinateur, du téléphone portable, et à proximité des modems wi-fi et des ampoules fluo compactes.

Dans les semaines qui ont suivi, la relation de causalité s'est confirmée : mes douleurs et malaises se sont diversifiés, provoqués également par les téléphones DECT, antennes relais, lignes à haute tension, puis simples câbles électriques.

Un séjour d'une semaine en zone blanche, lors de laquelle mes symptômes ont totalement disparu, a contribué à me persuader du lien existant entre ceux-ci et les hyperfréquences.

En décembre 2008, le CRIIREM a mesuré à mon domicile des émissions d'hyperfréquences de 2,7 V/m attribuées, toutes mesures confondues, aux antennes relais situées à proximité immédiate de mon domicile ainsi qu'aux DECT et aux modems wi-fi du voisinage.

Tableau clinique

- maux de tête intenses associés à des douleurs dans la nuque, sensation d'hématomes sur le crâne, de vrilles, de fourmillements, de cerveau « plombé »,
- perte de mémoire,
- aphasie de vocabulaire,
- problème d'élocution,
- erreurs de repérage dans le temps et l'espace,
- difficultés de concentration et de compréhension,
- irritation,
- insomnies,
- nausées,
- vertiges,
- fourmillements et brûlures dans l'ensemble du corps,
- douleurs musculaires et articulaires,
- tachycardie,
- douleurs dans les tympans,
- asthénie,
- amaigrissement.

La perte de mes capacités cognitives sur ces trois dernières années est flagrante.

Sources d'émission qui me sont nuisibles

Je suis sensible aux champs électromagnétiques induits par les hyperfréquences et les basses fréquences : téléphone DECT, wi-fi, fours à micro-ondes, téléphones portables, antennes de téléphonie mobile, lignes hautes tensions, câbles électriques extérieurs (dont câbles longeant les lignes de tramway) et intérieurs, ampoules fluo compactes, néons, ordinateur, appareils ménagers tels aspirateur, fer à repasser, sèche-cheveux, etc... .

Prise en charge médicale

J'ai rencontré le Professeur B dès la fin 2008 et subi des examens sanguins ainsi qu'un électroscan. Ces tests ont permis d'éliminer l'hypothèse d'une autre pathologie ; en outre ils ont mis en évidence des marqueurs biologiques spécifiques à l'électrohypersensibilité, de même qu'une réactivité cérébrale aux hyperfréquences (cf. certificat médical joint).

Dans le cadre de ce suivi, j'ai pris un traitement médical associant vitamines B, oméga 3 et antihistaminique.

J'ai du interrompre mes rencontres avec le Professeur B, car je ne supportais plus d'effectuer les trajets sur Paris.

Je suis actuellement suivie par un médecin traitant, membre de l'association Réseau Environnement Santé (RES), et poursuis le traitement médical préconisé par le Professeur B, complété par la prise de vitamines et d'oligoéléments.

Enfin, des examens supplémentaires ayant mis en exergue une intoxication aux métaux lourds (essentiellement mercure, plomb et cadmium), je suis un protocole de chélation et ai programmé à court terme la dépose de mes amalgames dentaires.

Bien que l'ensemble de ces traitements, et notamment la chélation, semble atténuer mes symptômes, l'amélioration de mon état de santé s'avère éphémère puisque la pollution électromagnétique augmente régulièrement dans le même temps. Je traverse donc, en alternance, des périodes de rémission relative puis d'accentuation de mes symptômes.

Sans prise massive d'antalgiques, je ne pourrais survivre.

Actions mises en œuvre

- J'ai éliminé toutes les sources d'hyperfréquences domestiques, et ai limité au maximum les champs magnétiques issus des basses fréquences en utilisant des ampoules à incandescence, et en disjonctant les plombs d'alimentation électrique, chaque soir, à l'étage où je dors,
- J'ai négocié avec mon voisinage le changement de son matériel de téléphonie et de connexion à Internet,
- J'ai blindé la pièce la plus exposée aux ondes, et équipé la fenêtre de ma chambre de tissu de blindage doublé d'une couverture de survie,
- Je consomme essentiellement des produits biologiques, changement d'autant plus nécessaire que j'ai développé en parallèle une chimico-sensibilité,
- Je suis inscrite sur les sites d'associations informant et militant sur le sujet,
- J'ai témoigné sur deux radios locales et auprès du Maine Libre,
- Je participe à un collectif constitué sur ma commune,
- J'ai informé de mon état de santé les copropriétés voisines ayant passé contrat avec les opérateurs, les élus locaux, et l'opérateur le plus directement concerné,
- J'ai également informé mon employeur.

Bien que celui-ci se montre compréhensif (la borne wi-fi a été désactivée), un aménagement de poste n'est pas envisagé.

Quoique je me questionne sans cesse à ce sujet, je n'ai pas pris la décision de déménager. En effet, je ne saurais où m'installer en toute sécurité. En outre, actuellement en accession à la propriété, il m'est difficile de contracter un nouveau prêt immobilier, mes arrêts maladie réitérés compliquant la souscription d'une assurance conjointe. Enfin, ma fatigue physique et intellectuelle est telle que je suis dans l'incapacité de mener à bien un projet de cette envergure.

Les conséquences sur ma vie

L'électrohypersensibilité dont je souffre a transformé mon existence en un cauchemar sans fin.

Je vis au jour le jour, sans possibilité de projection dans l'avenir puisque mon état de santé fluctue et que toute sortie, tout effort physique ou intellectuel, constituent une épreuve. Je cesse progressivement les activités auxquelles je prenais plaisir autrefois, du fait de ma fatigue et de mes difficultés de concentration. Ma vie sociale s'en trouve évidemment restreinte.

Je poursuis mon travail pour des raisons pécuniaires évidentes, sans certitude quant à mes capacités à pouvoir l'assumer à court ou moyen terme, contrainte à me coucher dès 21 heures pour pouvoir assurer les tâches du lendemain. Sur les trois dernières années, j'ai été placée en arrêt maladie à trois reprises sur des durées de trois mois. Malgré l'obtention d'un DEA en 2004, je n'ai plus aucune perspective de promotion professionnelle.

Mon entourage proche ne doute pas de l'origine de mes malaises. Il se montre extrêmement compréhensif, et représente un grand soutien. Je tente de lui demeurer disponible, mais je ne peux donner autant que je le souhaiterais.

Globalement, je me heurte rarement au scepticisme quant à la relation de causalité posée entre mes symptômes et une exposition aux champs électromagnétiques. J'ajoute que j'ai appris à considérer l'incrédulité avec fatalisme puisque je sais que l'avenir me donnera raison.

Il reste que l'absence de reconnaissance de cette « allergie » par les pouvoirs publics en accentue la pénibilité car elle induit la prise en charge personnelle de frais conséquents, impose un combat perpétuel épuisant, et amenuise les espoirs de guérison. Ainsi, mon état de santé s'est considérablement dégradé en septembre 2011 suite à l'augmentation des hyperfréquences émises par les antennes relais proches de mon domicile, puis à nouveau en février 2012 suite au passage à la 3 G de ces mêmes antennes.

C'est avant tout pour mes enfants que je livre ce combat, convaincue de l'ampleur du scandale sanitaire que représentent les hyperfréquences.

Je vous souhaite bonne réception de ce témoignage et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle T
Le Mans, le 8 mars 2012

Depuis mars 2012, mon état de santé s'est encore dégradé. Je suis épuisée physiquement, intellectuellement et moralement, ce que je m'explique par le passage à la 4 G et la réactivation concomitante du matériel wi-fi et DECT de l'un de mes voisins. Parallèlement, la municipalité m'informe qu'une antenne relais sera réorientée en direction de mon domicile, « *rotation de 20 ° d'ici un an* ».

A défaut de législation, je ne dispose d'aucun recours ni moyen de protection.

Torture permanente, lente lobotomie.

Je ne crois plus en rien.

Si. La mort est inéluctable et c'est un soulagement.

Le Mans, le 11 décembre 2013